



Comité de défense de l'hôpital de Juvisy 40, rue Alexandre Ribot – 91600 Savigny/Orge  
Membre de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité  
« soshopitaldejuvisy@free.fr » Tél : 06 63 47 20 39

A Monsieur METAIS

LETTRE OUVERTE

directeur de l'ARH

21,23 rue des Ardennes

75019 \_ Paris

Monsieur le Directeur,

Le 15 mai 2009, vous avez décidé la fermeture des services de maternité et de chirurgie de l'hôpital de Juvisy.

Ce, contre l'avis des usagers que nous représentons et dont nous vous avons exposé les arguments lors de la réunion que vous nous avez accordée et malgré le vote du Conseil d'Administration de l'établissement qui a valu, de son Président, un recours au Tribunal Administratif.

Cependant vous avez maintenu votre décision de supprimer ces deux services du SIH de Juvisy, pourtant inscrit au SROS 3, arguant que la réduction de l'offre de soins sur notre territoire était justifiée, selon vous, par des raisons d'équilibre financier et de démographie médicale. En outre, cette décision ne devait pas obérer la faculté de répondre aux besoins sanitaires et sociaux des usagers du service public hospitalier.

Vous nous avez expliqué que vous prendriez les mesures nécessaires, y compris financières, afin que les neuf cents accouchements et les deux mille actes chirurgicaux soient pris en charge par les hôpitaux de Longjumeau et Sud Francilien d'Evry.

Vous ajoutiez, aussi, vouloir développer les services de médecine et maintenir le service des urgences, même dépourvu de chirurgie, alors même que la CME exprimait des doutes sur la pérennisation d'un tel dispositif.

Six mois après la fermeture des services sus-cités, la mobilisation citoyenne ne faiblit pas. Plus encore elle s'accroît, constat faisant de l'insécurité et du désarroi vécus par les parturientes et les usagers nécessitant des actes chirurgicaux. Ils sont nombreux à témoigner de l'incapacité en moyens techniques et en personnels pour les établissements de Longjumeau et d'Evry d'accueillir un surcroît d'activité.

A cet égard, il est nécessaire de rappeler que vous vous étiez engagé à ce que les personnels en activité à Juvisy soient prioritairement affectés à ces deux établissements.

Nous estimons, comme nous le pressentions, que les conditions nécessaires à assurer l'égal accès aux soins pour les deux cents mille habitants des neuf communes de notre territoire ne sont pas satisfaites.

Aussi, nous demandons que soit élaboré un véritable projet d'établissement, qui à notre connaissance fait toujours défaut, incluant tous les services, y compris de maternité et de chirurgie, pour l'hôpital de Juvisy.

A cette fin, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder audience, afin de dresser le bilan exhaustif des besoins sanitaires, sociaux et économiques de notre territoire confronté à la pénurie d'offre de soins dont les habitants sont victimes suite à la fermeture des services de maternité et de chirurgie que vous avez décidée.

Dans l'attente d'une réponse favorable, dans les meilleurs délais, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma sincère considération.

**Le 16/11/09**

**Michèle PLOTTU**

Présidente du Comité de Défense de l'Hôpital de Juvisy